

Un amour exigeant, mais payé de retour

Muriel Pénicaud,

Ambassadrice déléguée aux investissements internationaux

Directrice générale de Business France

I. L'économie française est pleinement intégrée dans la mondialisation

En France, un salarié sur deux travaille dans une entreprise multinationale. Plus de trente mille entreprises françaises ont une implantation à l'étranger (125 000 entreprises exportent) et plus de vingt mille sociétés étrangères ont investi en France dans des activités créatrices d'emploi. La France est au 7^e rang mondial pour le stock d'IDE entrants, qui s'élève à plus de 770 milliards d'euros.

Les entreprises étrangères implantées en France irriguent notre économie de façon considérable : elles emploient directement 2 millions de salariés, génèrent près de 20 % du chiffre d'affaires de l'économie française, représentent 28 % de la dépense intérieure de R&D des entreprises et assurent un tiers des exportations de l'économie nationale. La France est ainsi le premier pays européen pour l'attraction des investissements industriels étrangers. Et 9 % des 962 nouveaux investissements étrangers de 2015 en France (19 par semaine) se sont focalisés dans la R&D, fortement créatrice de valeur à moyen et long terme. Par exemple, *INTEL* a ouvert son septième centre de R&D français, dédié au *Big Data*, et *Facebook* son premier centre de recherche hors Etats-Unis, dédié à l'intelligence artificielle, tandis qu'*Alixion* investissait avec l'hôpital Necker dans l'Institut *Imagine*, consacré aux maladies rares, et *Samsung* dans la jeune licorne *SIGFOX*.

La France profite à fond de l'organisation internationale de la production. Le niveau atteint par les échanges intra-groupe en témoigne : plus de 41 % des exportations et 36 % des importations de produits industriels tiennent au commerce intra-groupe dans notre pays. La production de biens et services en France dépend de plus en plus d'intrants étrangers et de l'utilisation par des pays tiers de produits intermédiaires français. L'internationalisation du processus de production est particulièrement poussée pour les industries françaises de matériel de transport, de véhicules automobiles, de métaux de base, de produits alimentaires et d'appareils électriques. La puissance et le succès des sociétés du CAC40 proviennent en bonne partie de leur maîtrise de la gestion de ces chaînes de valeur mondialisées.

II. L'ouverture à l'international, facteur d'expansion...

A. ...pour les entreprises

Pour beaucoup d'entreprises, l'internationalisation est une condition indispensable de leur développement.

Sans une expansion mondiale et le rachat de nombreux concurrents, un groupe comme *SEB* n'aurait pas survécu. Il est aujourd'hui présent dans 150 pays et dispose de 29 sites de production à travers le monde, dont 10 en France. On pourrait citer des centaines d'exemples semblables.

Les coûts d'internationalisation pour une entreprise sont élevés, mais les gains en retour sont exceptionnels : essor considérable de la production et gestion plus flexible de celle-ci, diversification de l'offre, incitation à innover pour faire face à la concurrence, compétitivité renforcée grâce aux rendements d'échelle et à la répartition des activités dans les pays qui offrent les meilleurs avantages comparatifs. De leur côté, les consommateurs bénéficient de produits et de services plus nombreux, plus variés et à des prix moindres.

Les études économiques montrent que **les entreprises internationalisées sont plus grandes, plus productives et versent des salaires plus élevés que les autres.** Si leurs performances sont à l'origine de leur décision de s'internationaliser, elles en sont aussi la conséquence : s'implanter à l'étranger nécessite une taille critique, des produits innovants et une structure financière solide ; mais les entreprises qui investissent à l'étranger pour la première fois connaissent, dès les trois premières années qui suivent leurs investissements, une croissance plus rapide de leurs ventes, de leur valeur ajoutée, de leurs effectifs et de leurs exportations que les entreprises ayant les mêmes atouts au départ mais qui décident de rester sur le territoire national¹.

¹ Enquête annuelle d'entreprises – Insee – LiFi – 2010.

B. ...pour les économies nationales

L'internationalisation des entreprises a un effet positif sur leur chiffre d'affaires, leur innovation et leur emploi *en France*, et **contribue ainsi au développement de l'activité industrielle dans notre pays**. Il existe une corrélation positive entre emploi en France et emploi étranger, en particulier pour le secteur manufacturier².

Certes, la mondialisation s'accompagne de délocalisations d'unités productives. Mais, selon plusieurs études, ces délocalisations détruisent moins d'emplois qu'on ne pense : elles sont responsables de moins de 3 % des emplois détruits dans l'industrie en France entre 1995 et 2003³.

III. Des efforts importants d'adaptation en termes d'innovation et d'employabilité

A. La mondialisation se nourrit du dynamisme de l'innovation technologique, que les entreprises et les pouvoirs publics doivent impérativement intégrer dans leurs stratégies

S'insérer dans la mondialisation exige la maîtrise de toutes les innovations qui influent sur les modalités d'internationalisation des entreprises – de la transformation numérique à la transition énergétique. Ces innovations révolutionnent les métiers et les modes de production. L'impression 3D, par exemple, réduit les coûts de production et pourrait amener la relocalisation d'un certain type d'usines en Europe.

L'impact de la révolution numérique en particulier est considérable. Elle rend possible une multitude d'activités nouvelles et stimule comme jamais la créativité. La France est aux avant-postes de cette dynamique et les start-up de la *French Tech* attirent des investisseurs étrangers avertis.

B. L'adaptation de l'emploi est l'un des principaux défis de la mondialisation et de l'internationalisation des entreprises

L'internationalisation des entreprises et les bouleversements technologiques profitent surtout aux emplois qualifiés – mais qui doivent s'adapter en permanence –, et provoquent la destruction d'emplois peu qualifiés. Des secteurs jusqu'ici plus ou moins protégés – une partie des services, notamment – entrent en concurrence directe avec ceux des pays émergents à bas salaires.

Ces évolutions profondes appellent des politiques ambitieuses pour réduire le coût du travail, adapter l'éducation et développer la formation continue des salariés. Le crédit d'impôt compétitivité et emploi, le crédit d'impôt recherche, le Pacte de responsabilité, la réforme territoriale et l'écosystème *French Tech* y contribuent.

Au-delà de ces programmes, c'est une gigantesque mutation du marché du travail, jusque dans ses règles juridiques et de gestion, qui doit être anticipée et accompagnée, tant par les entreprises que par les pouvoirs publics, sous peine d'accroître l'écart de perception et de réalité entre ceux qui subissent de la mondialisation, et ceux qui y vivent une formidable opportunité de réussite.

IV. La mondialisation exige des services d'accompagnement performants

La mondialisation suscite une forte concurrence entre pays pour attirer les entreprises étrangères et conquérir les marchés extérieurs. D'où la nécessité de services performants d'accompagnement à l'implantation et à l'export. *Business France*, l'opérateur en charge de l'internationalisation de l'économie française, présent dans 72 pays, développe une offre complète de services adaptés aux entreprises et à la réalité des marchés. A l'export :

1. un accompagnement efficace, de plus en plus individualisé (9 755 entreprises en 2015 - 50 % réussissent à développer des courants d'affaires) ;
2. en partenariat avec la BPI et la COFACE, une aide « tout en un » (conseil marché, assurance, financement) personnalisée dans la durée pour les PME et ETI de croissance (1097 bénéficiaires en 2015, +60 % / 2014) ;
3. des programmes d'accompagnement et de valorisation à l'international pour les start-up ;
4. le volontariat international en entreprise de jeunes professionnels pour renforcer les équipes à l'étranger des entreprises en voie d'internationalisation (plus de 9 000 V.I.E. en poste fin 2015 : + 7 % / 2014).

² Rapport de Lionel Fontagné et Farid Toubal, *Investissement direct étranger et performances des entreprises* (CAE, 2010).

³ Études Aubert et Sillard, INSEE, 2005, et Barlet, INSEE, 2007.

Concernant l'attraction des investissements étrangers, nos équipes ont détecté 1 333 projets en 2015 et contribué à faire aboutir 522 projets sur les 962 du bilan France (54%). Enfin, nous renforçons l'image économique de la France à travers une stratégie d'influence, la mise à disposition internationale des données-clés sur l'attractivité française et la campagne de communication *Créative France*, lancée en octobre 2015 et déployée dans 10 pays.

La France a de solides atouts, beaucoup de preuves de succès, une formidable énergie entrepreneuriale : 10 000 start-up, 222 350 créations nettes d'entreprises entre 2009 et 2012, record européen. Les perspectives économiques sont fabuleuses : le volume du commerce mondial des marchandises devrait quadrupler d'ici 2050⁴. Il est donc temps d'accélérer pour transformer cette créativité et ce potentiel français en réussites à l'international, à l'export comme dans l'attractivité.

⁴ Rapport *Trade Wings*, HSBC et Oxford Economics, 2016.